

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-123 : Examen et vote du Budget Principal 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 60 808 452,64 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 27 062 013,24 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget principal 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

Pièce jointe :

Présentation synthétique des CFU 2024 – affectation résultats – budgets 2025

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-46-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

Conseil Communautaire

Jeudi 27 mars 2025

Ordre du jour :

- Informations Loi de finances 2025
- Taux de fiscalité additionnelle et taux de CFE 2025
- Taux de TEOM 2025
- Produit GEMAPI 2025
- Constitution de provisions
- Autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP)
- Subvention 2025
- Comptes Financiers Uniques 2024
- Affectation des résultats 2024
- Budgets primitifs 2025
- Informations et questions diverses

Informations Loi de Finances 2025 et autres impacts budgétaires

A l'issue du vote du projet de loi de Finances le 14 février dernier, les principales mesures relatives aux collectivités territoriales sont les suivantes :

- Mise en place d'un dispositif de lissage conjoncturel (Dilico) des recettes fiscales des collectivités territoriales
Le plafond de la contribution est fixé à 2% des recettes réelles de fonctionnement soit environ 700k€ pour Pornic Agglo Pays de Retz ⇒ l'agglomération ne serait pas concernée au vu de l'indice de référence
- Gel des fractions de TVA affectées aux collectivités locales, à leur niveau de 2024
- Réduction du fonds vert
- Réduction de la DSIL
- Augmentation d'un point du taux de cotisation d'assurance maladie à compter du 1^{er} janvier 2025
- Maintien du FCTVA (taux et section de fonctionnement)
- Augmentation des cotisations patronales à la CNRACL (suivant décret hausse cumulée de 12 points jusqu'en 2028 soit 3 points/an à partir de 2025)

Préparation budgétaire 2025

Vote des taux de fiscalité 2025

Les 4 taxes locales :

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du conseil communautaire du 30 janvier 2025, le scénario retenu prévoit une stabilité des taux de fiscalité en 2025 :

	2024	2025
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS)	13,27 %	13,27 %
Foncier Bâti	5,91 %	5,91 %
Foncier Non Bâti	5,71 %	5,71 %
CFE *	25,89 %	25,89 %

Le taux de réserve de CFE :

Le taux de CFE est fixé à 25,89 % (identique à 2024).

Pour fixer le taux de CFE, la collectivité a la possibilité de voter le taux maximum de droit commun de 27,45 % (sous réserve de la notification des services de l'Etat). Cette décision de maintien du taux en 2025 ouvre la possibilité d'une mise en réserve de la fraction de taux de CFE non utilisée, égale à la différence entre le taux maximum de CFE de droit commun et le taux de CFE effectivement voté par l'EPCI en 2025, soit 1,56 %.

Compte tenu de l'objectif de maintien du taux de CFE en 2025, la communauté d'agglomération souhaite mettre en réserve cette fraction de taux de CFE non utilisée.

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Vote des taux de fiscalité 2025

La TEOM :

Maintien Taux de TEOM 2025 (identique à 2024) :

- Taux à 13,17 % : pour le secteur en C1
- Taux à 12,17 % : pour le secteur en C0,5

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Vote du produit GEMAPI 2025

La communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2017 et a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI, à compter du 1^{er} janvier 2018, afin de financer cette nouvelle compétence.

Conformément à l'article 1530 bis du CGI, le produit de cette taxe GEMAPI doit être fixé tous les ans avant le 15 avril.

Une revalorisation du produit GEMAPI est proposée à hauteur de 2 100 000 €, contre 1 900 000 € en 2024, évolution nécessaire afin de financer les différents programmes du budget, en section de fonctionnement et de pouvoir dégager l'autofinancement nécessaire pour financer la section d'investissement et couvrir les frais financiers.

Le produit GEMAPI attendu est voté par la collectivité, il appartiendra ensuite aux services fiscaux de fixer les taux additionnels applicables en 2025.

Il est proposé, pour les années à venir, d'indexer a minima le produit GEMAPI sur l'évolution des bases des taxes ménages.

Pour rappel taux 2024 : THRS : 1,36 % / FB : 1,07 % / FNB : 2,67 % / CFE : 1,28 %

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Constitution de provisions pour risques et charges financières

En application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative.

Les provisions constituées et proposées sont les suivantes :

Motif		Budget principal	BA TEOM	BA Assainiss. collectif	BA SPANC	BA Transp. Scol	BA Action éco	Observations
Dépréciation Créances douteuses	Constituées au 31/12	232 829,12	16 245,23	18 865,17	1 737,49	15 719,31	168,37	Provision pour risque sur restes à recouvrer en recettes
	Proposées BP 2025		5 000,00	10 000,00	1 000,00	2 000,00	500,00	
	Total	232 829,12	21 245,23	28 865,17	2 737,49	17 719,31	668,37	
Centre d'enfouissement technique de l'Aiguillon	Constituées au 31/12		1 600 000,00					Provision pour suivi trentenaire du site jusqu'en 2039 1 reprise de provision en 2025
	Proposées BP 2025		-100 000,00					
	Total	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Eco centre	Constituées au 31/12		1 300 000,00					Provision pour suivi trentenaire du site après la fin d'exploitation
	Proposées BP 2025		100 000,00					
	Total	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Zones d'activité	Constituées au 31/12	1 900 000,00						Provision pour risque de déficit futur de zones d'activité
	Proposées BP 2025							
	Total	1 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compte Epargne Temps	Constituées au 31/12	126 292,00						Provision pour jours de congés épargnés par les agents de la collectivité
	Proposées BP 2025	26 212,00						
	Total	152 504,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Risque non recouvrement	Constituées au 31/12			0,00				Provision pour risque de non recouvrement de titres
	Proposées BP 2025			190 000,00				
	Total	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	Constituées au 31/12	2 259 121,12	2 916 245,23	18 865,17	1 737,49	15 719,31	168,37	
	Proposées BP 2025	26 212,00	5 000,00	200 000,00	1 000,00	2 000,00	500,00	
	Total	2 285 333,12	2 921 245,23	218 865,17	2 737,49	17 719,31	668,37	

Constitution de provisions en 2025

Provisions pour dépréciations des actifs circulants

Budget principal	0
BA TEOM	5 000
BA Assainissement collectif	10 000
BA SPANC	1 000
BA Transport scolaire	2 000
BA Action économique	500
Total	18 500

Provisions pour risques et charges de fonctionnement

Budget principal	26 212
BA TEOM	100 000
BA Assainissement collectif	190 000
BA SPANC	0
BA Transport scolaire	0
BA Action économique	0
Total	316 212

Reprise de provision

BA TEOM -100 000

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Constitution de provisions pour risques et charges financières

Ajustement de la provision pour monétisation des jours épargnés sur le Compte Epargne Temps CET

Au 1^{er} janvier 2025 : 1260 jours épargnés sur le CET sont monétisables. Les jours monétisables sont ceux épargnés au-delà du 15^{ème} jour.

Situation au 1^{er} janvier 2025 :

	Nombre de jours épargnés	Valeur du jour	Total
Catégorie A	611	150 €	91 650 €
Catégorie B	411	100 €	41 100 €
Catégorie C	238	83 €	19 754 €
		TOTAL	152 504 €

En 2025, il convient d'ajuster la provision existante au réel des jours épargnés.

- Provision actuellement constituée : **126 292 €**
- Valeurs des jours épargnés au 1^{er} janvier 2025 : **152 504 €**
- Provision complémentaire nécessaire : **26 212 €**

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Examen et attribution des subventions 2025 (supérieures à 5 000 €)

Dans le domaine des politiques sociales et des Mobilités :

- **Association INSERETZ : 111 710 € au lieu de 107 969,40 € en 2024 soit + 3,46 %**
 - Participation annuelle : 79 350,00 € au lieu de 74 265,40 € soit + 6,85 %
 - Action mobilité : 32 360 € (*légèrement en baisse par rapport à 2024 – 4 %*)
- **Mission locale : 85 550 € (convention 2020-2026) identique à 2024**
 - Cotisation annuelle : 84 000 €
 - Fonds d'Aide aux Jeunes : 1 550 €

Dans le domaine de l'Habitat :

- **Association TRAJET : 12 500 € (Convention pluriannuelle 4 ans – identique à 2024)**

Dans le domaine de la mobilité :

- **Association Retz'Chauffeurs : 10 000 €**

Dans le domaine de la culture :

- **Collectif spectacle en Retz : 20 500 €**
- **La Société des Historiens du Pays de Retz : 7 800 € (identique à 2024)**

Pour le domaine PEEJ les autres subventions seront étudiées par les commissions thématiques au Conseil du mois de juin.

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Examen et attribution des subventions 2025 (supérieures à 5 000 €)

Dans le domaine du développement économique (subvention d'équipement) :

- **Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie** : 57 500 € (dossier présenté au conseil du mois de juin)

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

PROPOSITIONS 2025 : Demande de subvention "Enseignement"

Date décision		Attribution 2022	Attribution 2023	Attribution 2024	Demande 2025	Proposition à la commission	Attribution 2025 après approbation bureau/conseil
	Lycée du Pays de Retz						
	Foyer Socio-Educatif du Lycée (forfait 1 500 €)	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
	Collège Jean Mounès (+ de 600 élèves)						
	Collège Jean Mounès (forfait 3 400 €)	2 500,00 €	3 400,00 €	3 400,00 €	4 000,00 €	3 400,00 €	
	Foyer Socio-Educatif du Collège Jean Mounès (forfait 1 500 €)	-	1 500,00 €	1 500,00 €	2 500,00 €	1 500,00 €	
		2 500,00 €	4 900,00	4 900,00 €	6 500,00 €	0,00 €	0,00 €
	Collège Olympe de Gouge (+ de 600 élèves)						
	Collège Olympe de Gouges (forfait 3 400 €)	1 800,00 €	3 400,00 €	3 400,00 €	3 400,00 €	3 400,00 €	
	Foyer Socio-Educatif du Collège Olympe de Gouges (forfait : 1 500 €)	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	2 200,00 €	1 500,00 €	
		3 300,00 €	4 900,00 €	4 900,00 €	5 600,00 €	0,00 €	0,00 €
	Collège Notre Dame de Recouvrance (+ de 600 élèves)						
	Collège Notre Dame de Recouvrance (forfait : 3 400 €)	3 400,00 €	3 400,00 €	-	4 050,00 €	3 400,00 €	
		3 400,00 €	3 400,00 €	0,00 €	4 050,00 €	0,00 €	0,00 €
	Collège Sacré Cœur (- de 600 élèves)						
	Collège Sacré Cœur (forfait : 3 000 €)	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
		3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		
	Collège de Chaumes-en-Retz (- de 600 élèves)						
	Collège (forfait : 3 000 €)				0,00€		
	Foyer Socio-Educatif du Collège de chaumes-en-Retz (forfait : 1 500 €)				0,00 €		
		0,00 €	0,00 €				
	Total enseignement	13 700,00 €	17 700,00 €	14 300,00 €	20 650,00 €	17 700,00 €	0,00 €

AVIS DE LA COMMISSION :

Favorable à l'unanimité

AMORTISSEMENT

2 modifications sont proposées pour les durées d'amortissement :

Budget Annexe Assainissement (M49) :

- Réseau d'assainissement : durée augmentée de 30 ans à 50 ans

Budget Annexe TEOM (M57):

- Nouvelles déchetteries : durée augmentée de 20 ans à 30 ans

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Budget principal

*Compte Financier Unique 2024
Affectation des résultats
Budget principal 2025*

CFU 2024 budget principal – section fonctionnement

Recettes de Fonctionnement : (BP/BS/DM 2024 + CFU 2024)

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	10 811 556,22	10 811 556,22	Reprise des résultats 2023
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	250 000,00	213 564,11	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	95 000,00	81 054,82	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 269 872,00	2 502 543,16	
73 IMPOTS ET TAXES	12 806 409,00	12 342 705,00	TVA reversée inférieure à la notification de début d'année. La prévision initiale d'évolution de TVA pour 2024 s'était ainsi établie à +4,8% par rapport à 2023, avant d'être ramenée à +0,8% en fin d'année.
731 IMPÔTS ET TAXES	19 348 709,00	19 851 686,81	Fiscalité des 4 taxes
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 155 299,00	8 801 712,25	Augmentation de la CAF + Dotation interco + diverses subventions
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 792 747,17	1 322 842,83	Opération de clôture de la zone de l'Europe reportée (cessionnaire LAD)
76 PRODUITS FINANCIERS	3 200,00	2 879,29	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 000,00	8 663,62	Moins de mandats annulés sur exercices antérieurs
Total Recettes	55 585 792,39	55 939 208,11	

CFU 2024 budget principal – section fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement : (BP/BS/DM 2024 + CFU 2024)

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 172 744,00	6 796 298,92	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	12 212 560,00	12 210 212,34	Dont reversement des mises à disposition des personnels communaux
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 262 268,00	11 223 511,80	Attributions de compensation et reversement taxe de séjour
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 543 423,39	0,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 360 000,00	1 210 457,80	Amortissements
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 582 320,00	8 026 739,72	Clôture zone de l'Europe reportée (reversement à la Ville suivant convention)
66 CHARGES FINANCIERES	409 605,00	374 471,23	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00	8 879,77	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	28 872,00	28 871,12	
Total Dépenses	55 585 792,39	39 879 442,70	

CFU 2024 budget principal – section fonctionnement

Résultats



CFU 2024 budget principal – section investissement

Recettes d'investissement (BP/BS/DM 2024 + CFU 2024)

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	425 867,10	425 867,10	Résultats positifs de 2023
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 543 423,39	0,00	Prévision ne donnant jamais lieu à une écriture de réalisation
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 360 000,00	1 210 457,80	Amortissements
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	115 701,34	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 772 180,00	5 218 370,75	Dont reversement taxe d'aménagement des zones d'activités + FCTVA + ACI
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 223 681,00	2 251 024,59	Subventions prévues non encaissées pour les projets d'investissements non réalisés
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	10 344,00	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	5 933,10	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	200 000,00	207 725,26	Remboursement avance WIP
4582 RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	99 556,00	88 734,89	
Total Recettes	25 824 707,49	9 534 158,83	

CFU 2024 budget principal – section investissement

Dépenses d'investissement (BP/BS/DM 2024 + CFU 2024)

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	95 000,00	81 054,82	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	115 701,34	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 222 707,96	1 215 109,32	Remboursement capital emprunt de l'année
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 345 355,04	503 439,82	Etudes
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	1 582 947,03	594 862,71	Subventions équipements dont SPANC, déploiement fibre zones + FDC + RAR
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 244 359,54	1 122 536,20	Achats de terrains et travaux sur bâti existant
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	18 984 327,92	6 926 820,56	Nouveaux projets (MJ Ste Pazanne, MJ Chaumes, travaux eau pluviale...)
26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	40 000,00	40 000,00	Parts sociales habitat et SAS Energie
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00	0,00	
4581 DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	105 010,00	87 452,45	
Total Dépenses	25 824 707,49	10 686 977,22	

CFU 2024 budget principal – section investissement

Résultats

Recettes
d'investissement
9 108 291,73 €

—

Dépenses
d'investissement
10 686 977,22 €

=

Résultats de
l'exercice 2024
- 1 578 685,49 €

+

Résultat 2023
reporté
425 867,10 €

=

Résultat de clôture
- 1 152 818,39 €

—

Restes à réaliser : 104 905,60 €

En recette
1 829 492,80 €

En dépense
- 1 724 587,20 €

=

Résultat 2024
- 1 047 912,79 €

CFU 2024 budget principal – dette

La dette :

Pas de nouveaux emprunts en 2024.

Au 31 décembre 2024, le capital restant dû était de 11 922 532 euros contre de 13 137 139 M€ au 31 décembre 2023

CFU 2024 budget principal

Fonctionnement

- Reprise de l'excédent de fonctionnement 2024 après couverture du solde d'investissement (compte 002R):
+ 15 025 125,64 €

Investissement

- Affectation au compte 1068R en section d'investissement : + 1 050 000,00 €
- Reprise du déficit d'investissement 2024 (compte 001D) : - 1 152 818,39 €

AVIS DE LA COMMISSION : Favorable à l'unanimité

Budget principal 2025 – section fonctionnement

Recettes de Fonctionnement :

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	10 811 556,22	15 025 125,64	Reprise de l'excédent après affectation au 1068
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	250 000,00	233 437,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	95 000,00	150 000,00	Amortissement des subventions
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 269 872,00	2 981 884,00	Dont augmentation du remboursement des charges RH par les budgets annexes
73 IMPOTS ET TAXES	12 806 409,00	12 900 397,00	Compensation TVA versée par l'Etat
731 IMPÔTS ET TAXES	19 348 709,00	19 898 229,00	Fiscalisé : hausse des bases + taxe de séjour à 2 M€
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 155 299,00	8 426 169,00	Dotations d'Etat, CAF, Subventions nouvelles actions PLH
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 792 747,17	1 165 011,00	En 2024 : inscription clôture concession ZAC de l'Europe. A réinscrire en 2026
76 PRODUITS FINANCIERS	3 200,00	3 200,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 000,00	25 000,00	
Total Recettes	55 585 792,39	60 808 452,64	

Budget principal 2025 – section fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 172 744,00	7 299 478,00	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	12 212 560,00	13 620 000,00	Intégration des nouveaux services communs (avec remboursement des communes), des charges RH des budgets annexes (avec remboursement des budgets annexes), hausse charges URSSAF, CNRACL, prévoyance, ...
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 262 268,00	11 351 881,00	Attributions de compensations versées + taxe de séjour
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 543 423,39	18 293 101,44	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 360 000,00	1 518 809,00	Amortissement
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 582 320,00	8 355 966,20	SDIS, DSP Aquaretz, Subventions PEEJ, Subvention au budget annexe « transports scolaires »
66 CHARGES FINANCIERES	409 605,00	342 505,00	Pas d'emprunt nouveau
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00	500,00	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	28 872,00	26 212,00	
Total Dépenses	55 585 792,39	60 808 452,64	

Budget principal 2025 – section investissement

Recettes d'investissement

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	425 867,10				
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 543 423,39	18 293 101,44		18 293 101,44	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 360 000,00	1 518 809,00		1 518 809,00	Amortissements
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	200 000,00		200 000,00	Remboursement des avances sur travaux
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 772 180,00	2 735 780,00	11 636,88	2 747 416,88	Dont mise en réserve de l'excédent de fonctionnement 2024 pour couvrir le déficit d'invest 2024, FCTVA, taxe d'aménagement
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 223 681,00	2 030 030,00	1 817 855,92	3 847 885,92	Subventions accordées sur les projets d'invest
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00				
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00				
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	200 000,00	200 000,00		200 000,00	Remboursement de l'avance du budget annexe action éco (WIP)
4582 RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	99 556,00	254 800,00		254 800,00	
Total Recettes	25 824 707,49	25 232 520,44	1 829 492,80	27 062 013,24	

Budget principal 2025 – section investissement

Dépenses d'investissement

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	1 152 818,39		1 152 818,39	Déficit 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	95 000,00	150 000,00		150 000,00	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	200 000,00		200 000,00	Avances sur travaux
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 222 707,96	1 213 000,00	3 273,59	1 216 273,59	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 345 355,04	1 704 980,00	126 031,38	1 831 011,38	Etudes et logiciels + maîtrise d'œuvre avant travaux
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	1 582 947,03	1 175 250,00	223 800,00	1 399 050,00	FDC + SPANC, aides directes (VAE, habitat (aide aux bailleurs), SOLHIA gens du voyage, récupérateurs d'eau)... + subvention abattoir mobile, toue...
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 244 359,54	2 452 100,00	626 396,31	3 078 496,31	Entretien des bâtiments, achat du terrain, enveloppe pour les réparations sur bâtiments existants
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	18 984 327,92	16 449 477,65	745 085,92	17 194 563,57	Déclinaison du PPI + enveloppes de dépenses imprévues
26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	40 000,00				
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00	590 000,00		590 000,00	Avance au budget portage foncier
4581 DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	105 010,00	249 800,00		249 800,00	
Total Dépenses	25 824 707,49	25 337 426,04	1 724 587,20	27 062 013,24	

Budget TEOM

*Compte Financier Unique 2024
Affectation des résultats
Budget primitif 2025*

Budget TEOM : CFU 2024 + BP 2025 - section fonctionnement

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	6 352 101,27	6 352 101,27	7 689 911,43	Résultats 2024
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	1 998,73	157,93		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	200 000,00	135 578,60	150 000,00	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 240 651,00	3 551 770,08	3 581 450,00	Vente matériaux, redevances gros producteurs, ...
731 IMPÔTS ET TAXES	12 750 000,00	12 804 327,00	13 115 000,00	TEOM avec maintien des taux
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 842 000,00	1 972 849,36	1 780 000,00	Soutien des éco organismes
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	221 700,00	243 289,92	165 600,00	Remboursement TVA, recettes pour le compte des communes CITEO
76 PRODUITS FINANCIERS	3 000,00	2 143,32	3 000,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 200,00	11 915,81		
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			100 000,00	
Total Recettes	24 632 651,00	25 074 133,29	26 584 961,43	

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 793 251,00	11 277 644,28	11 653 740,00	Prestations déchèteries avec nouveaux marchés / marché collecte
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	862 000,00	827 504,10	860 000,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 553 100,00		7 804 521,43	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 400 000,00	2 399 999,98	2 790 000,00	Amortissements (recettes invest)
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 475 000,00	2 356 067,00	3 003 700,00	Contrat TRIVALIS (tri emballages) + refus filière CSR
66 CHARGES FINANCIERES	420 000,00	405 592,70	348 000,00	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	8 168,57	20 000,00	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	109 300,00	109 245,23	105 000,00	Provision post exploitation + provision pour impayés
Total Dépenses	24 632 651,00	17 384 221,86	26 584 961,43	

CFU 2024 TEOM section fonctionnement

$$\begin{array}{l} \text{Recettes de} \\ \text{fonctionnement} \\ 18\,722\,032,02\ \text{€} \end{array} - \begin{array}{l} \text{Dépenses de} \\ \text{fonctionnement} \\ 17\,384\,221,86\ \text{€} \end{array} = \begin{array}{l} \text{Résultats 2024} \\ 1\,337\,810,16\ \text{€} \end{array}$$

$$+ \begin{array}{l} \text{Excédent 2023 reporté} \\ 6\,352\,101,27\ \text{€} \end{array} = \begin{array}{l} \text{Résultat de clôture 2024} \\ 7\,689\,911,43\ \text{€} \end{array}$$

Budget TEOM : CFU 2024 + BP 2025 - section investissement

Recettes - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	129 644,59	129 644,59	612 619,64		612 619,64	Résultats 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 553 100,00		7 804 521,43		7 804 521,43	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 400 000,00	2 399 999,98	2 790 000,00		2 790 000,00	Amortissements
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	32 097,05	250 000,00		250 000,00	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	719 000,00	493 000,00	150 000,00		150 000,00	FCTAV
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 000,00			67 385,00	67 385,00	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00	28 566,42				
458230 CORBEILLE DE PROPLETE CHAUMES EN RETZ	23 000,00	2 340,62		8 000,98	8 000,98	
458231 CORBEILLE DE PROPLETE CHAUVE	17 000,00	1 478,02		5 052,38	5 052,38	
458232 CORBEILLE DE PROPLETE LA BERNERIE	49 000,00	5 421,05		18 530,95	18 530,95	
458233 CORBEILLE DE PROPLETE LA PLAINE	33 000,00	3 037,52		10 383,28	10 383,28	
458234 CORBEILLE DE PROPLETE LES MOUTIERS	6 000,00	820,76		2 805,64	2 805,64	
458235 CORBEILLE DE PROPLETE PORNIC	82 000,00	9 923,83		33 922,97	33 922,97	
458236 CORBEILLE DE PROPLETE PORT ST PERE	17 000,00	1 478,02		5 052,38	5 052,38	
458237 CORBEILLE DE PROPLETE PREFAILLES	47 000,00	4 842,82		16 554,38	16 554,38	
458238 CORBEILLE DE PROPLETE ROUANS	34 000,00	4 268,40		14 590,80	14 590,80	
458239 CORBEILLE DE PROPLETE ST HILAIRE	10 000,00	1 084,21		3 706,19	3 706,19	
458240 CORBEILLE DE PROPLETE STE PAZANNE	27 000,00	2 463,37		8 420,63	8 420,63	
458241 CORBEILLE DE PROPLETE ST MICHEL	110 000,00	12 499,64		42 727,96	42 727,96	
458242 CORBEILLE DE PROPLETE VILLENEUVE	45 000,00	5 253,74		17 959,06	17 959,06	
Total Recettes	10 551 744,59	3 138 220,04	11 607 141,07	255 092,60	11 862 233,67	

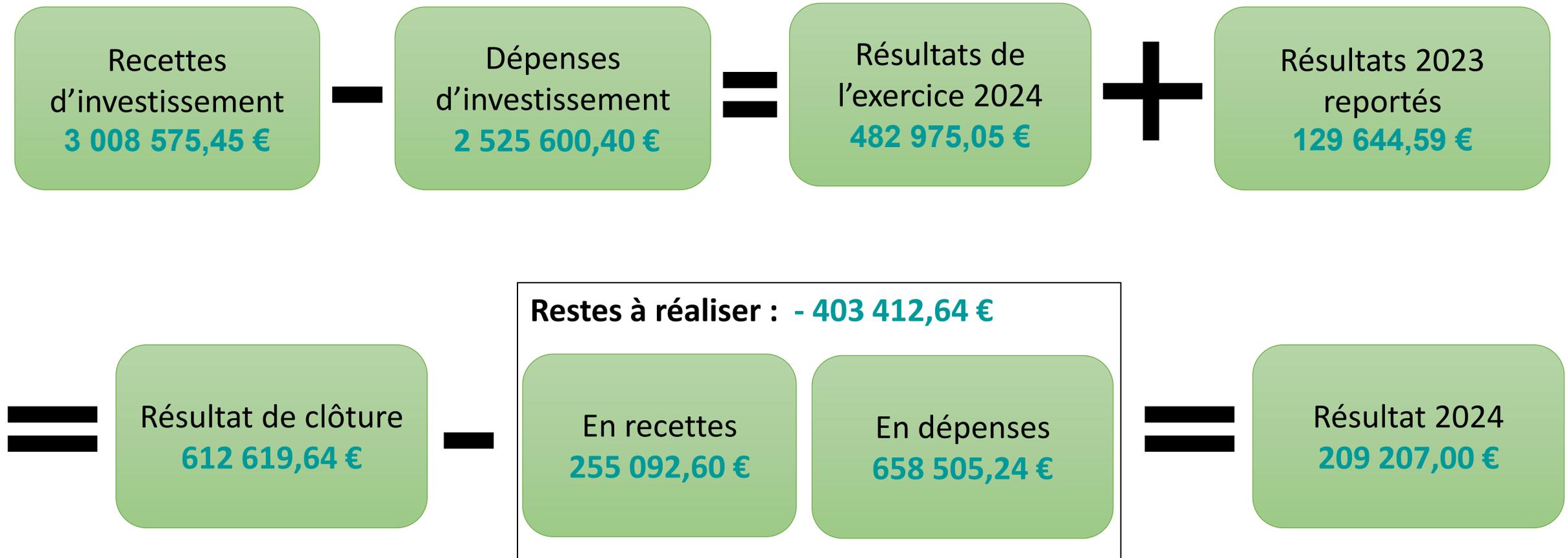
Budget TEOM : CFU 2024 - section investissement

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	200 000,00	135 578,60	150 000,00		150 000,00	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	32 097,05	250 000,00		250 000,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 263 200,00	1 263 150,57	1 274 000,00		1 274 000,00	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	166 229,74	27 517,74	256 000,00	35 154,00	291 154,00	Etudes diverses (écopole, écocentre...)
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 686 468,00	938 974,65	3 279 000,00	361 618,04	3 640 618,04	Travaux toitures halle maturation écocentre
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	4 535 846,85	128 281,79	5 994 728,43	19 113,60	6 013 842,03	Travaux écocentre, déchèteries futures
458130 CORBEILLE DE PROPLETE CHAUMES EN RETZ	23 000,00			10 341,60	10 341,60	
458131 CORBEILLE DE PROPLETE CHAUVE	17 000,00			6 530,40	6 530,40	
458132 CORBEILLE DE PROPLETE LA BERNERIE	49 000,00			23 952,00	23 952,00	
458133 CORBEILLE DE PROPLETE LA PLAINE	33 000,00			13 420,80	13 420,80	
458134 CORBEILLE DE PROPLETE LES MOUTIERS	6 000,00			3 626,40	3 626,40	
458135 CORBEILLE DE PROPLETE PORNIC	82 000,00			43 846,80	43 846,80	
458136 CORBEILLE DE PROPLETE PORT ST PERE	17 000,00			6 530,40	6 530,40	
458137 CORBEILLE DE PROPLETE PREFAILLES	47 000,00			21 397,20	21 397,20	
458138 CORBEILLE DE PROPLETE ROUANS	34 000,00			18 859,20	18 859,20	
458139 CORBEILLE DE PROPLETE ST HILAIRE	10 000,00			4 790,40	4 790,40	
458140 CORBEILLE DE PROPLETE STE PAZANNE	27 000,00			10 884,00	10 884,00	
458141 CORBEILLE DE PROPLETE ST MICHEL	110 000,00			55 227,60	55 227,60	
458142 CORBEILLE DE PROPLETE VILLENEUVE	45 000,00			23 212,80	23 212,80	
Total Dépenses	10 551 744,59	2 525 600,40	11 203 728,43	658 505,24	11 862 233,67	

CFU 2024 budget TEOM – section investissement

Résultats



CFU 2024 budget TEOM

- **Reprise de l'excédent de fonctionnement 2024 (compte 002R) :** **7 689 911,43 €**
- **Reprise de l'excédent d'investissement 2024 (compte 001R) :** **612 619,64 €**

Budget Pôle Eau

*Compte Financier Unique 2024
Affectation des résultats
Budget primitif 2025*

CFU 2024 Assainissement Collectif - fonctionnement

Recettes - Fonctionnement

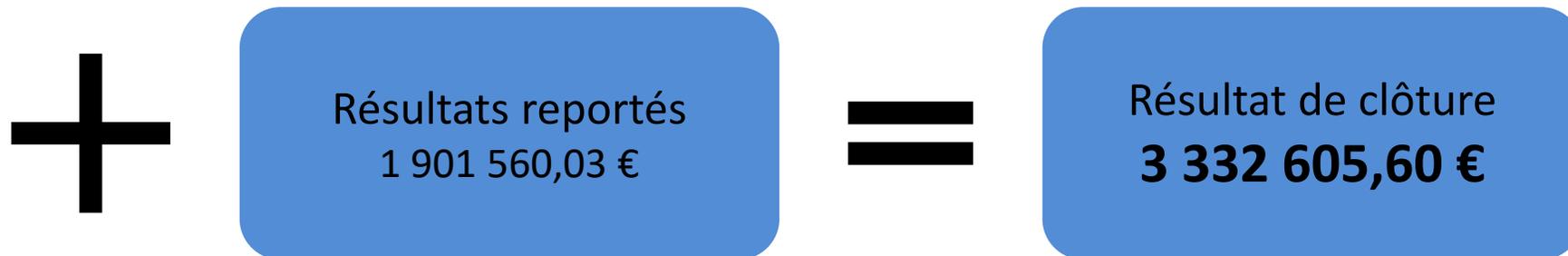
Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 901 560,03	1 901 560,03	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400 000,00	1 048 321,72	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	10 838 435,00	10 463 308,60	Redevance assainissement, participation raccordement au réseau baisse de la consommation d'eau
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	11 000,00	40 435,84	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 469,64	9 332,78	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	340 000,00	350 621,27	Annulation sur mandat antérieur
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	650 000,00	650 000,00	
Total Recettes	15 149 464,67	14 463 580,24	

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 731 780,00	5 881 525,21	Dont rémunération du délégataire
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	711 200,00	670 777,50	
022 DEPENSES IMPREVUES			
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 888 074,00		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 000 000,00	3 967 819,40	Amortissements
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 010,67	4 002,38	
66 CHARGES FINANCIERES	512 600,00	373 435,72	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	266 000,00	217 647,90	Annulation sur titre antérieur
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 800,00	15 766,53	
Total Dépenses	15 149 464,67	11 130 974,64	

CFU 2024 Assainissement Collectif - fonctionnement

Résultats



CFU 2024 Assainissement Collectif - investissement

Recettes - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 491 022,62	1 491 022,62	Reprise de l'excédent 2023
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 888 074,00		
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 000 000,00	3 967 819,40	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	7 310,77	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 513 526,45	243 508,50	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 899 746,14	4 000 000,00	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		8 800,92	
458251 REFECTION ROUTE DE LA VIAUDERIE ST MICHEL			
Total Recettes	22 992 369,21	9 718 462,21	

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400 000,00	1 048 321,72	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	7 310,77	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 160 000,00	1 078 810,20	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	161 466,25	16 156,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 000,00	1 600,00	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	19 960 902,96	8 419 621,75	Travaux réhab et fiabilisation réseaux + STEP
458151 REFECTION ROUTE DE LA VIAUDERIE ST MICHEL			
Total Dépenses	22 992 369,21	10 571 820,44	

CFU 2024 Assainissement Collectif - investissement

Résultats

Recettes
d'investissement
8 227 439,59 €

—

Dépenses
d'investissement
10 571 820,44 €

=

Résultats de
l'exercice 2024
- 2 344 380,85 €

+

Résultats 2023
reportés
1 491 022,62 €

=

Résultat de clôture
- 853 358,23 €

—

Restes à réaliser – 745 921,85 €

En recettes
6 436 215,95 €

En dépenses
- 7 182 137,80 €

=

Résultat 2024
- 1 599 280,08 €

CFU 2024 budget Assainissement collectif

Fonctionnement

- Reprise de l'excédent de fonctionnement 2024 après couverture du solde d'investissement (compte 002R) : + 1 732 605,60 €

Investissement

- Affectation au compte 1068R en section d'investissement : + 1 600 000,00 €
- Reprise du déficit d'investissement 2024 (compte001D) : - 853 358,23 €

BP 2025 - Assainissement Collectif - fonctionnement

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 901 560,03	1 732 605,60	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400 000,00	1 400 000,00	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	10 838 435,00	11 321 334,40	Redevance d'assainissement, participation pour le raccordement au réseau. Prise en compte de l'évolution des tarifs votés par le conseil communautaire en novembre 2024
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	11 000,00	11 000,00	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 469,64	8 460,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	340 000,00		
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	650 000,00		
Total Recettes	15 149 464,67	14 473 400,00	

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 731 780,00	6 337 000,00	dont rémunération des délégataires + stations de traitement mobile
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	711 200,00	950 000,00	
022 DEPENSES IMPREVUES		36 000,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 888 074,00	1 236 800,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 000 000,00	5 000 000,00	Amortissements
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 010,67	40 000,00	
66 CHARGES FINANCIERES	512 600,00	622 600,00	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	266 000,00	51 000,00	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 800,00	200 000,00	Provisions pour risques impayés
Total Dépenses	15 149 464,67	14 473 400,00	

BP 2025 - Assainissement Collectif - investissement

Recettes - Investissement

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 491 022,62				
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 888 074,00	1 236 800,00		1 236 800,00	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	Amortissements
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	200 000,00		200 000,00	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		1 600 000,00		1 600 000,00	Affectation partielle du résultats 2024
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 513 526,45	2 576 094,99	2 436 215,95	5 012 310,94	Subvention Agence de l'Eau : réhab réseaux + STEP
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 899 746,14	7 300 000,00	4 000 000,00	11 300 000,00	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS					
458251 REFECTION ROUTE DE LA VIAUDERIE ST MICHEL		8 000,00		8 000,00	
Total Recettes	22 992 369,21	17 920 894,99	6 436 215,95	24 357 110,94	

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		853 358,23		853 358,23	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 400 000,00	1 400 000,00		1 400 000,00	Amortissements des subventions
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	200 000,00		200 000,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 160 000,00	1 440 000,00		1 440 000,00	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	161 466,25	555 000,00	118 990,25	673 990,25	Etudes
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 000,00	140 000,00		140 000,00	Provision pour terrains
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	19 960 902,96	12 578 614,91	7 063 147,55	19 641 762,46	Selon PPI (réhab réseau 2,896 M€ + fiabilisation réseau 3,85 M€ + extention 780 k€ + STEP)
458151 REFECTION ROUTE DE LA VIAUDERIE ST MICHEL		8 000,00		8 000,00	
Total Dépenses	22 992 369,21	17 174 73,14	7 182 137,80	24 357 110,94	

CFU 2024 + BP 2025 Assainissement Non Collectif

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	22 125,57	22 125,57	23 892,96	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	192 269,00	140 152,00	141 390,00	Recettes liées aux contrôles des installations
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		710,54		
Total Recettes	214 394,57	162 988,11	165 282,96	

Résultats 2024 : 23 892,96 €

Reprise du résultat en section d'exploitation

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	145 844,57	94 626,48	108 282,96	Prestations de contrôle
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	59 000,00	42 000,07	45 000,00	Remb de la part salariale au budget principal
022 DEPENSES IMPREVUES	4 000,00		4 000,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00	1 809,11	5 000,00	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	122,00	2 000,00	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	550,00	537,49	1 000,00	Provisions pour impayés
Total Dépenses	214 394,57	139 095,15	165 282,96	

CFU 2024 + BP 2025 GEMAPI - section fonctionnement

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	776 150,80	776 150,80		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	90 000,00	67 179,65	110 000,00	Reprise des subventions
731 IMPÔTS ET TAXES	1 900 000,00	1 886 043,00	2 100 000,00	Produits de la taxe GEMAPI
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	284 000,00	209 112,99	173 800,00	Subventions CTEAU/Région
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 965,00	15 980,05		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	270,22		
Total Recettes	3 055 115,80	2 954 736,71	2 383 800,00	

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	536 282,80	290 382,30	344 200,00	Entretien canal et autres cours d'eau + étude prg d'actions de prévention inondation
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	360 000,00	360 000,00	536 000,00	Remboursement au budget principal
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	34 000,00	33 551,00	36 500,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 339 868,00	0,00	320 000,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	300 000,00	156 335,04	500 000,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	367 965,00	340 361,08	567 100,00	Adhésion SM Baie Bourgneuf et Syndicat bassin Versant
66 CHARGES FINANCIERES	117 000,00	69 890,48	80 000,00	
Total Dépenses	3 055 115,80	1 250 519,90	2 383 800,00	

Résultats 2024
1 704 216,84 €

Affectation totale
en section
d'investissement

CFU 2024 + budget 2025 GEMAPI - section investissement

Recettes - Investissement

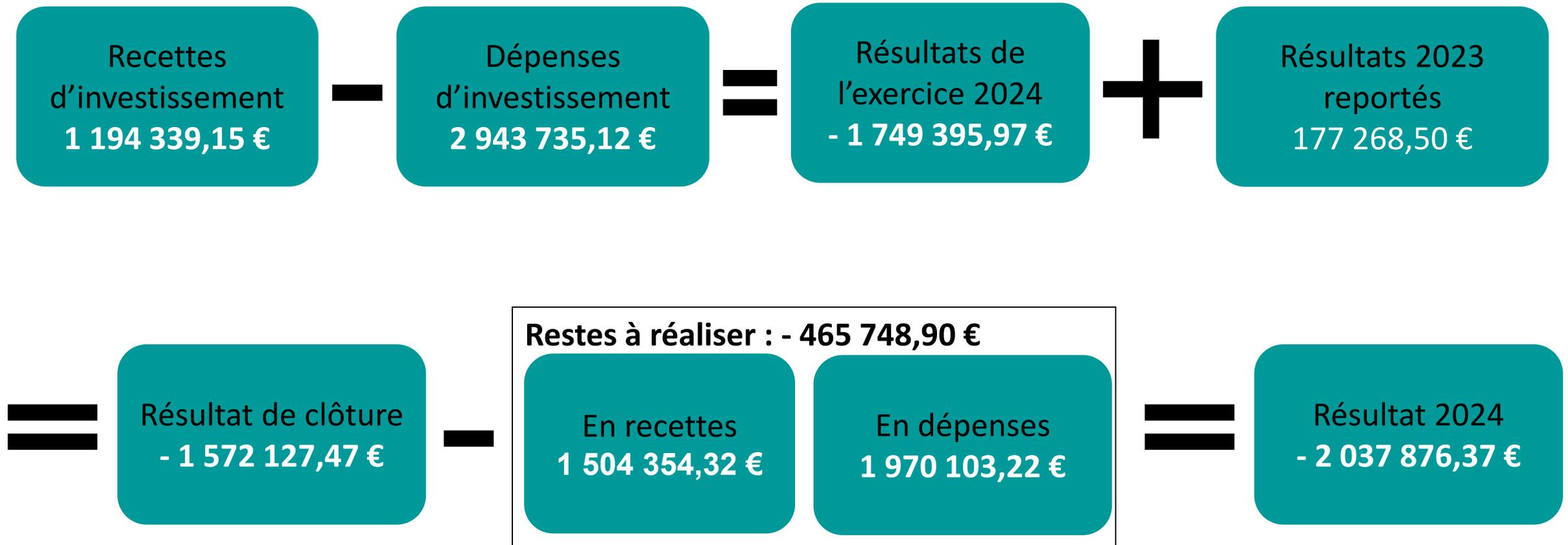
Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	177 268,50	177 268,50				
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 339 868,00		320 000,00		320 000,00	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	300 000,00	156 335,04	500 000,00		500 000,00	Amortissements
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	0,00	200 000,00		200 000,00	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	681 329,00	507 676,97	2 285 216,81	295 000,00	2 580 216,81	FCTVA + affectation de l'excédent fonctionnement 2024
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 016 349,71	530 327,14	1 245 000,00	1 189 925,12	2 434 925,12	Subventions CTEAU
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	480 918,20		2 125 000,00		2 125 000,00	Emprunt d'équilibre
4582 RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	25 000,00			19 429,20	19 429,20	
Total Recettes	6 220 733,41	1 371 607,65	6 675 216,81	1 504 354,32	8 179 571,13	

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			1 572 127,47		1 572 127,47	Résultat 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	90 000,00	67 179,65	110 000,00		110 000,00	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00		200 000,00		200 000,00	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	46 330,00	46 329,05	365,00		365,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	270 000,00	173 333,32	270 000,00		270 000,00	Remboursement emprunt en cours et nouvelles échéances 2025
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240 000,00	9 330,00	334 340,44	118 932,00	453 272,44	Différentes études
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	206 311,14	123 265,15	40 000,00		40 000,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00	424,56	50 000,00	11 880,00	61 880,00	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 123 092,27	2 523 873,39	3 632 635,00	1 819 862,02	5 452 497,02	Prévention inondation (tx et études Mainselle Nord) + Gestion milieu aqua tx dans le cadre des 3 contrats + Gestion trait de côte (rx dont épis et émissaires en mer)
4581 DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)	25 000,00			19 429,20	19 429,20	
Total Dépenses	6 220 733,41	2 943 735,12	6 209 467,91	1 970 103,22	8 179 571,13	

Résultat CFU 2024 GEMAPI - investissement

Résultats



CFU 2024 budget GEMAPI

Fonctionnement

- Aucune reprise en excédent de fonctionnement

Investissement

- Affectation au compte 1068 en section d'investissement (recette) : + 1 704 216,81 €
- Reprise du déficit d'investissement 2024 : - 1 572 127,47 €

Budget Transports Collectifs et partagés

*Compte Financier Unique 2024
Affectation des résultats
Budget principal 2025*

CFU 2024 + budget 2025 – Transports collectifs et partagés

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT			556 570,72	Résultat 2024
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES			2 000,00	Recettes locations vélos pour saisonniers
73 IMPOTS ET TAXES	659 100,00	882 966,57	1 464 500,00	2025 : versement mobilité sur 12 mois
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	35 000,00	4 500,00	39 630,00	Recette TAD Région
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	400 000,00	400 000,00		2024 : subvention du budget principal
Total Recettes	1 094 100,00	1 287 466,57	2 062 700,72	

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	953 100,00	730 895,85	1 617 700,72	Services transports sur 12 mois
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			205 000,00	Prise en charge des coût RH
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	20 000,00			
022 DEPENSES IMPREVUES			100 000,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	121 000,00		110 000,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			30 000,00	Reversement services Région
Total Dépenses	1 094 100,00	730 895,85	2 062 700,72	

Résultats 2024

**Fonctionnement
+ 556 570,72 €**

CFU 2024 + budget 2025 – Transports collectifs et partagés

Recettes - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP	Observations
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	121 000,00	0,00	110 000,00	
Total Recettes	121 000,00	0,00	110 000,00	

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP	Observations
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 500,00	0,00	0,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 500,00	0,00	110 000,00	Aménagement points d'arrêt, ...
Total Dépenses	121 000,00	0,00	110 000,00	

Budget Transports Scolaires

*Compte Financier Unique 2024
Affectation des résultats
Budget principal 2025*

CFU 2024 + BP 2025 Transports scolaires

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	389 545,04	389 545,04	499 173,00	Résultat 2024
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	590 000,00	471 907,12	500 000,00	Redevances usagers
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 948 500,00	2 066 380,92	1 948 500,00	Dotations régionales transfert compétence
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	597,56	50,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 309 340,00	1 308 355,09	1 501 000,00	Dont subvention d'équilibre du budget général 1,5 M€
Total Recettes	4 237 395,04	4 236 785,73	4 448 723,00	

Budget voté en HT

Résultats 2024
499 173,00 €

Reprise du
résultat en
section
d'exploitation

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 905 230,04	3 454 658,02	4 196 723,00	Prestations de transports
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	310 000,00	265 262,44	245 000,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 500,00	4 403,30	3 000,00	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	800,00	488,17	2 000,00	Annulation recettes sur exercices antérieurs
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 865,00	12 800,80	2 000,00	Provisions pour impayés
Total Dépenses	4 237 395,04	3 737 612,73	4 448 723,00	

Budget Photovoltaïque

*Compte Financier Unique 2024
Affectation des résultats
Budget principal 2025*

CFU 2024 + BP 2025 Photovoltaïque - fonctionnement

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	65 182,11	65 182,11	64 223,69	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	75 000,00	63 285,82	65 000,00	Vente électricité
Total Recettes	140 182,11	128 467,93	129 223,69	

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	75 629,11	7 174,20	66 023,69	Entretien des panneaux et fiscalité
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 000,00	3 495,25	5 600,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	48 553,00	48 552,18	48 600,00	Amortissements
66 CHARGES FINANCIERES	10 000,00	5 022,61	9 000,00	Intérêts sur emprunt en cours
Total Dépenses	140 182,11	64 244,24	129 223,69	

Résultats 2024

**Fonctionnement
+ 64 223,69 €**

CFU 2024 + BP 2025 Photovoltaïque - investissement

Recettes - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	67 600,28	67 600,28	79 860,78	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	48 553,00	48 552,18	48 600,00	Amortissements
Total Recettes	116 153,28	116 152,46	128 460,78	

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	40 000,00	36 291,68	42 000,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 153,28		86 460,78	
Total Dépenses	116 153,28	36 291,68	128 460,78	

Résultats 2024

**Investissement
+ 79 860,78 €**

Budgets « Economie »

CFU 2024

Affectation des résultats

Budget principal 2025

Les activités économiques

Elles sont regroupées dans 10 budgets annexes assujettis à la TVA :

- 1 budget « Action économique » regroupant le parc immobilier mis en location et la gestion du WIP
- 1 budget « Optimisation foncière » dont l'objectif est la maîtrise du foncier par l'acquisition de terrains, leur aménagement éventuel et la revente
- 1 budget « Portage foncier » dont l'objectif est l'acquisition de terrains dont la gestion est faite par bail emphytéotique
- 7 budgets regroupant les actions relatives aux zones d'activités gérées en régies :
 - ✓ ZAE Bel Air 3 - Chauvé
 - ✓ ZAE La Musse 2 (extension) – La Plaine-sur-Mer
 - ✓ ZAE parc d'activités du Pont Béranger – Saint-Hilaire-de-Chaléons
 - ✓ ZAE la Princetière – Saint-Michel-Chef-Chef
 - ✓ ZAE ZAIC (toutes les zones non dissociées par budget : La Maison Bertin, Les Minées, Le Butai...)
 - ✓ ZAE Beausoleil - Port-Saint-Père
 - ✓ ZAE Les Mottay 2 – Rouans

8 budgets sont dits de « lotissement » et à ce titre sont soumis à la comptabilité des stocks.

CFU 2024 + BP 2025 - Action économique - fonctionnement

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	417 613,27	417 613,27	477 043,95	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	86 000,00	47 054,67	80 000,00	Amortissement des subventions perçues
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	20 000,00	17 901,60	27 500,00	Remboursement de frais
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	303 000,00	318 264,59	421 500,00	Locations du WIP + bâtiments
Total Recettes	826 613,27	800 834,13	1 006 043,95	

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	199 913,27	119 767,63	174 200,00	Coût de fonctionnement WIP+ entretiens bâtiments
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	401 500,00		560 000,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	220 000,00	201 522,69	220 000,00	Amortissements
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00	2 331,49	9 000,00	
66 CHARGES FINANCIERES			42 343,95	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	200,00	168,37	500,00	
Total Dépenses	826 613,27	323 790,18	1 006 043,95	

Résultats 2024 : **477 043,95 €**
Reprise du résultat en section de fonctionnement

CFU 2024 + BP 2025 - Action économique - investissement

Recettes - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 352 082,96	1 352 082,96	1 229 163,42		1 229 163,42	Résultat 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	401 500,00		560 000,00		560 000,00	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	220 000,00	201 522,69	220 000,00		220 000,00	Amortissements
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	105 000,00	10 822,25	100 000,00		100 000,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 000,00	3 390,57	2 033 000,00		2 033 000,00	Emprunt lié au projet acquisition plateaux centre de formation
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	21 000,00	5 360,46				
Total Recettes	2 109 582,96	1 573 178,93	4 142 163,42	0,00	4 142 163,42	

Résultats 2024

1 229 163,42 €

Reprise de l'excédent en section d'investissement

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	RAR 2025	BP+RAR 2025	Observations
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	86 000,00	47 054,67	80 000,00		80 000,00	Amortissements des subventions perçues
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	105 000,00	10 822,25	100 000,00		100 000,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	228 000,00	206 541,70	313 000,00		313 000,00	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00		31 755,87		31 755,87	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 512 952,40	26 540,89	3 512 000,00	37 764,55	3 549 764,55	dont projet acquisition plateaux centre de formation
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	157 630,56	53 056,00	20 000,00	47 643,00	67 643,00	
Total Dépenses	2 109 582,96	344 015,51	4 056 755,87	85 407,55	4 142 163,42	

CFU 2024 + BP 2025 - Optimisation foncière

Le budget – Optimisation foncière / gisement foncier a été créé afin d'accueillir les opportunités de gisements économiques à optimiser. Les opérations sont montées dans une logique d'équilibre financier. Il s'agit d'un budget de lotissement.

Dépenses fonctionnement : 1,88 M€

acquisition de terrains : 1,810 M€ dont terrain KHUN 515 k€, Terrain Chaussée 844 k€, 115,5 k€ terrain PAPB, terrain GENIERE 80 k€...)
Etude gisement foncier : 20 K€
Travaux : 50 k€

Recettes fonctionnement : 1,88 M€

Vente de terrain aménagés et stocks

La section d'investissement regroupe la valorisation des stocks qui auront été générés et les financements d'équilibre.

Résultat estimé 2024 : 1 162,11 €

CFU 2024 + BP 2025 : Portage foncier

Recettes - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 000,00		12 893,00	Loyers des baux
Total Recettes	17 000,00	0,00	12 893,00	0,00

Dépenses - Fonctionnement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	700,00		6 000,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 000,00		0,00	
66 CHARGES FINANCIERES	9 300,00		6 893,00	
Total Dépenses	17 000,00	0,00	12 893,00	

Résultats 2024 : 0 €

CFU 2024 + BP 2025 : Portage foncier

Recettes - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 000,00			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500 000,00		1 200 000,00	Financement terrains dont avance budget principal
Total Recettes	507 000,00	0,00	1 200 000,00	

Dépenses - Investissement

Chapitre	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Observations
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 000,00		40 000,00	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			5 000,00	Etudes
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 000,00		1 145 000,00	Portage des terrains
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			10 000,00	
Total Dépenses	507 000,00	0,00	1 200 000,00	

Résultats 2024 : 0 €

Budgets annexes – Zones d'Activités Economiques

7 budgets annexes ZAE.

Ces budgets sont ouverts pour la durée de vie de l'opération de création de la ZAE jusqu'à la fin de la commercialisation. L'équilibre financier de la ZAE s'apprécie au moment de la clôture du budget annexe.

- Budget annexe relatif au Parc d'Activité de Pont Béranger « PAPB » - tranche 1 et 2 et 3 (St Hilaire de Chaléons)
- Budget annexe relatif à l'extension de la Princetière Sud (St Michel Chef Chef)
- Budget annexe relatif à la ZAE de Mottay 3 (Rouans)
- Budget annexe relatif à la ZAE Beau Soleil Nord 2 (Sainte-Pazanne)
- Budget annexe relatif à la ZAE de Bel Air 3 (Chauvé)
- Budget annexe relatif à la ZAE de la Musse 2 (la Plaine sur Mer)
- Budget annexe relatif aux Zones d'Activité InterCommunales « ZAIC » : (Les Minées extension (Cheix en Retz) / Mottay (Rouans) / Le Chemin Saulnier (Chaumes en Retz secteur Chéméré) / La Maison Bertin (Saint Hilaire de Chaléons) / La croix Marteau- (Vue) / Beau Soleil Sud (Sainte-Pazanne) / Beauséjour (Port Saint Père) - Beau Soleil Nord (Sainte-Pazanne) –

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-124 : Examen et vote du Budget annexe Ordures Ménagères (TEOM) 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 26 584 961.43 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 11 862 233.67 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ordures ménagères - TEOM » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-47-BF

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-125 : Examen et vote du Budget annexe Transports Scolaires 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 4 448 723 €
- Pas de section d'investissement

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « transports scolaires » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-48-BF

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-126 : Examen et vote du Budget annexe « transports collectifs et partagés » 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 2 062 700.72 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 110 000 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « transports collectifs et partagés » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-49-BF

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-127 : Examen et vote du Budget annexe Photovoltaïque 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 129 223.69 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 128 460.78 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « Photovoltaïque » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-50-BF

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-128 : Examen et vote du Budget annexe Assainissement collectif 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 14 473 400 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 24 357 110.94 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « assainissement collectif » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-51-BF

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-129 : Examen et vote du Budget annexe SPANC 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 165 282.96 €
- Pas de section d'investissement

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « SPANC » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-52-BF

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-130 : Examen et vote du Budget annexe GEMAPI 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 2 383 800 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 8 179 571.13 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « GEMAPI » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-53-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-131 : Examen et vote du Budget annexe Action Economique 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Ce budget annexe concerne la gestion des immobiliers d'entreprises sur l'ancien secteur de Cœur Pays de Retz (pépinière, hôtels d'entreprises, ...) et du WIP

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 1 006 043,95 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 4 142 163, 42 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « action économique » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-54-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-132 : Examen et vote du Budget annexe ZAE Pont Béranger 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 3 374 100.16 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 2 963 590.16 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ZAE Pont Béranger » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-55-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-133 : Examen et vote du Budget annexe ZAE ZAIC 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 6 650 955.36 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 5 529 445.36 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ZAE ZAIC » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

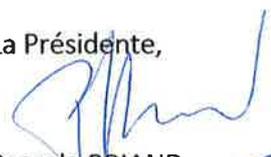
044-200067346-20250331-56-BF

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-134 : Examen et vote du Budget annexe ZAE la Princetière 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 872 660.16 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 757 541.48 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ZAE la Princetière » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-57-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-135 : Examen et vote du Budget annexe « ZAE Bel Air 3 » 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 24 673, 03 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 24 673, 03 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ZAE Bel Air 3 » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-58-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-136 : Examen et vote du Budget annexe « ZAE Musse 2 » 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 15 500 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 15 500 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ZAE la Musse 2 » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-59-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-137 : Examen et vote du Budget annexe « ZAE Mottay 2 » 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 26 479, 55 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 26 479, 55 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ZAE Mottay 2 » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-60-BF

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-138 : Examen et vote du Budget annexe « ZAE Beau Soleil 2 » 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 1 808 589.11 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 1 239 158.22 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ZAE Beau Soleil 2 » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-61-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-139 : Examen et vote du Budget annexe Optimisation Foncière 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 4 097 694.04 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 2 555 367.28 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « Optimisation Foncière » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-62-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-140 : Examen et vote du Budget annexe Portage Foncier 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2025 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 30 janvier 2025. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2024.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 12 893 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 1 200 000 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « portage foncier » 2025 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-63-BF

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 01-04-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-141 : Vote des taux de fiscalité additionnelle et taux de CFEU 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du conseil communautaire du 30 janvier 2025, le scénario retenu prévoit une stabilité des taux de fiscalité en 2024 :

Les taux 2025 resteront les mêmes que ceux votés en 2024 à savoir :

Proposition pour 2025 :

	2024	2025
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS)	13,27 %	13,27 %
Foncier Bâti	5,91 %	5,91 %
Foncier Non Bâti	5,71 %	5,71 %
CFE	25,89 %	25,89 %

- VU l'article 2331-3 du CGCT et articles 1379-0 bis, 1639 A, 1636 B sexies et suivants du code général des impôts,
- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de fixer les taux de fiscalité proposés ci-dessus à savoir :
 - Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 13,27 %
 - Taux de Foncier bâti : 5,91 %
 - Taux de Foncier Non Bâti : 5,71 %
 - Taux de CFE : 25.89%

La Présidente,
Pascale BRIAND

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-24-DE

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-142 : Vote du taux de mise en réserve au titre de l'année 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La communauté d'agglomération a décidé de ne pas augmenter le taux de CFE pour l'année 2025. Le taux de CFE a donc été fixé à 25,89 % (identique à 2024).

Pour fixer le taux de CFE, la collectivité avait toutefois la possibilité de voter le taux maximum de droit commun de 25,97 %. Cette décision de maintien du taux 2024 ouvre la possibilité d'une mise en réserve de la fraction de taux de CFE 2025 non utilisée en 2025, égale à la différence entre le taux maximum de CFE de droit commun et le taux de CFE effectivement voté par l'EPCI en 2025, soit 0,08 point.

Compte tenu de l'objectif de maintien du taux de CFE en 2025, la communauté d'agglomération souhaite mettre en réserve cette fraction de taux de CFE non utilisée en 2025.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de la mise en réserve d'une fraction de 0,08% du taux de CFE au titre de l'année 2025*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250402-11-AU

Acte mis en ligne le 3-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 02-04-2025

Publication le : 02-04-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-143 : Vote du taux de la TEOM pour l'année 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Par une délibération n°2020-351 en date du 19 novembre 2020, le conseil communautaire a décidé d'instituer et de percevoir, à compter du 1er janvier 2022, la taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM), sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Par une délibération n°2021-412, en date du 23 septembre 2021, le conseil communautaire a décidé de définir des zones de perception en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu (zone 1 bénéficiant d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères et zone 2 bénéficiant d'une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours).

Conformément à l'article 1520 du code général des impôts (CGI), le taux de la TEOM doit être défini de sorte que le produit de la TEOM couvre les dépenses du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et des déchets mentionnés à l'article L.2224-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les dépenses directement liées à la définition et aux évaluations du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés mentionné à l'article L.541-15-1 du code de l'environnement dans la mesure où celles-ci ne sont pas couvertes par des recettes ordinaires n'ayant pas le caractère fiscal.

En vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu apprécié en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût, et au regard des besoins en financement par la TEOM défini au projet de budget annexe TEOM pour l'année 2025, il est proposé pour l'année 2025 de maintenir les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères votés pour l'année 2024 c'est-à-dire :

- zone n°1 composée des communes ou parties de communes où les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine (secteur C1) : 13,17 % ;
- zone n°2 composée des communes ou parties de communes où les ordures ménagères sont collectées une fois tous les 15 jours (secteur C0,5) : 12,17 %.

CONSIDERANT les zones de perception de la TEOM définies par la délibération n°2021-412 du 23 septembre 2021 en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu apprécié en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût ;

CONSIDERANT la nécessité de voter des taux de TEOM proportionnés au montant des dépenses mentionnées au premier alinéa du I de l'article 1520 du code général des impôts et non couvertes par des recettes ordinaires non fiscales ;

- VU les articles L.2224-13 et L.2224-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- VU les article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- VU les article 1520 du code général des impôts (CGI) ;
- VU l'article 1636 B undecies du code général des impôts ;
- VU l'article 1639 A bis, II, du code général des impôts ;
- VU la délibération n°2020-351 en date du 19 novembre 2020 du conseil communautaire de l'agglomération, instituant la TEOM pour financer le service de gestion des déchets ménagers et assimilés à compter du 1er janvier 2022 sur l'ensemble du territoire ;
- VU la délibération n°2021-412, en date du 23 septembre 2021, du conseil communautaire de l'agglomération définissant les modalités de mise en œuvre de la TEOM ;
- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025, de la commission « Gestion des déchets » du 6 mars et du bureau du 13 mars 2025 ;

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de fixer, pour l'année 2025, les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de la manière suivante :
 - o zone n°1* composée des communes ou parties de communes bénéficiant d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères (secteur C1) : 13,17%.
 - o zone n°2** composée des communes ou parties de communes bénéficiant d'une collecte tous les 15 jours des ordures ménagères (secteur C0,5) : 12,17%.
- d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

**zone n°1 : commune de La Plaine sur Mer, commune de Préfailles, zone à l'ouest de la route bleue (RD 213) de la commune de Saint Michel Chef Chef, zone à l'ouest de la route bleue (RD 213) de la commune de Pornic, zone à l'ouest de la route bleue (RD 213) de la commune de La Bernerie en Retz, zone à l'ouest de la route bleue (RD 213) de la commune des Moutiers en Retz.*

***zone n°2 : commune de Chauvé, commune de Chaumes en Retz, commune de Villeneuve en Retz, commune de Saint Hilaire de Chaléons, commune de Sainte Pazanne, commune de Rouans, commune de Cheix en Retz, commune de Vue, commune de Port Saint Père, zone à l'est de la route bleue (RD 213) de la commune de Saint Michel Chef Chef, zone à l'est de la route bleue (RD 213) de la commune de Pornic, zone à l'est de la route bleue (RD 213) de la commune de La Bernerie en Retz, zone à l'est de la route bleue (RD 213) de la commune des Moutiers en Retz.*

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-22-DE

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-144 : Définition du produit GEMAPI pour l'année 2025

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

La communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2017 et a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI, à compter du 1^{er} janvier 2018, afin de financer cette nouvelle compétence. Conformément aux articles 1530 bis et 1639 A du CGI, le produit de cette taxe GEMAPI doit être fixé tous les ans avant le 15 avril.

Au regard des besoins du territoire en matière de prévention des inondations, de la gestion du milieu aquatique et de la gestion du trait de côte, une évolution du produit GEMAPI est nécessaire. Contrairement aux autres produits fiscaux, le produit GEMAPI n'est pas indexé automatiquement sur le « coût de la vie » alors que les thématiques relevant de ce budget sont prioritaires.

Aussi, afin de pouvoir dégager l'autofinancement nécessaire pour financer la section d'investissement et couvrir les frais financiers, le montant du produit GEMAPI attendu en 2025 s'élève à 2 100 000 € contre 1 900 000 € en 2024.

Pour rappel, ce budget annexe GEMAPI intègre des dépenses et les recettes :

- de fonctionnement : le personnel, les adhésions aux structures syndicales, les prestations de surveillance et d'entretien tant sur les ouvrages de protection contre les inondations que sur les milieux aquatiques et la gestion du trait de côte, ainsi que les charges financières inhérentes au remboursement d'intérêt d'emprunt,
- d'investissement, notamment les études et travaux relatifs à l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations (digues, émissaires en mer, ...), à la gestion du trait de côte (épis et transferts de sable, perré, confortement des falaises ...) et à la gestion des milieux aquatiques (entretien du réseau hydraulique des marais, restauration du lit et des berges des cours d'eau, rétablissement de la continuité écologique, ...) ainsi que le remboursement du capital restant dû inhérent aux emprunts

Ces travaux bénéficieront par ailleurs des subventions allouées par les principaux partenaires financiers de l'agglomération (Etat, Région, Département, Agence de l'Eau, Europe).

Il appartient donc à la collectivité de voter le produit attendu et il revient aux services de l'Etat d'en déterminer les taux.

- VU les articles 2044 et 2052 du Code Civil,
- VU le point II de l'article 1530bis du Code Général des Impôts et l'article 1639A précisant que le produit de la taxe GEMAPI doit être fixé tous les ans avant le 15 avril,
- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025, la commission « Cycle de l'eau » du 13 novembre 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de maintenir la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- de voter le produit GEMAPI attendu pour un montant de 2 100 000 € à compter du 1er janvier 2025,
- de charger Madame la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-21-DE

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-145 : Constitution de provisions pour risques et charges financières

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

En application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative.

1. Budget principal - Provision pour monétisation des jours épargnés sur le Compte Epargne Temps CET

La communauté d'agglomération a instauré le Compte Epargne Temps (CET) par délibération du 28 juin 2018 pour les agents titulaires et contractuels de la collectivité. Le CET permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés selon les modalités définies dans ladite délibération et rappelées dans le règlement intérieur de la collectivité.

A cet effet, une provision pour monétisation des jours épargnés sur le Compte Epargne Temps (CET) est constituée afin de couvrir le coût des congés accordés au titre du CET induit par le remplacement d'un agent, le financement du transfert des droits sur une nouvelle collectivité employeur ou encore la monétisation de ces jours de CET.

Au 31 décembre 2024, la provision constituée s'élevait à 126 292 € au budget principal.

Au 1er janvier 2025, le nombre total de jours monétisables s'élevant à 1 260 jours contre 1 042 jours au 1^{er} janvier 2024 et il convient d'ajuster la provision au réel des jours épargnés. Cela nécessite une provision complémentaire pour 2025 à hauteur de 26 212 € pour atteindre 152 504€ correspondant au total des jours monétisables.

Les jours monétisables sont ceux épargnés au-delà du 15^{ème}.

2. Budget annexe TEOM - Provision pour post-exploitation de l'ISDND de l'éco-centre

Les collectivités locales qui exploitent une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) sont soumises à un réaménagement et à un suivi de l'installation qui s'étend sur une période de trente ans après fermeture de son exploitation.

L'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte Anne à Chaumes en Retz est soumise à cette prescription.

La post-exploitation concerne toutes les opérations qui suivent l'exploitation d'un site de stockage, à savoir :

- Le réaménagement final du site
- Le suivi du site :
 - L'entretien général du site ;
 - Le maintien des équipements participants à la sécurité du site ;
 - Le suivi du site tant du point de vue du captage, collecte et traitement valorisation du biogaz,
 - des lixiviats et la gestion des eaux ;
 - L'ensemble des contrôles et analyses.

Les sommes prévues pour ces opérations de post-exploitation peuvent être provisionnées.

Le provisionnement du suivi pour une collectivité est un gage de bonne gestion de ses comptes et d'anticipation des dépenses à venir.

Par délibération n° 2024-145 du 4 avril 2024, la provision avait été portée à 1 300 000 €. Au regard de l'estimation des charges de post-exploitation trentenaire et des tonnages apportés sur l'ISDND de Sainte Anne, il apparaît nécessaire de provisionner la somme de 100 000 € pour porter la provision à 1 400 000 €.

3. Budget annexe Assainissement collectif - Provision pour risque de non recouvrement

La collectivité a constaté qu'un titre de recettes n° 695/2021 correspondant à une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) n'était pas recouvré.

Compte tenu de l'ancienneté du titre, il apparaît nécessaire de provisionner la somme de 190 000€ pour risque de non recouvrement.

4. Provisions pour dépréciation des actifs circulants

Compte tenu des restes à recouvrer constatés par le service de gestion comptable, il apparaît nécessaire de provisionner les sommes suivantes :

- Budget annexe TEOM 5 000 €
- Budget annexe Assainissement collectif 10 000 €
- Budget annexe SPANC 1 000 €
- Budget annexe Transport scolaire 1 000 €
- Budget annexe Action économique 500 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'approuver la constitution d'un provisionnement complémentaire à hauteur 26 212 € sur le budget principal, à l'article 6815 « Dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement », correspondant à la monétisation des jours épargnés sur le Compte Epargne Temps
- d'approuver la constitution d'un provisionnement complémentaire à hauteur 100 000 € sur le budget annexe ordures ménagères, à l'article 6815 « Dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement », pour le suivi post-exploitation de l'ISDND de l'Eco Centre
- d'approuver la constitution d'une provision à hauteur de 190 000 € sur le budget annexe assainissement collectif à l'article 6815 pour risque de non recouvrement d'un titre de recettes émis en 2021
- d'approuver la constitution d'un provisionnement pour dépréciation des actifs circulants à l'article 6817 pour les budgets suivants :
 - Budget annexe TEOM 5 000 €
 - Budget annexe Assainissement collectif 10 000 €
 - Budget annexe SPANC 1 000 €
 - Budget annexe Transport scolaire 1 000 €
 - Budget annexe Action économique 500 €
- d'autoriser le Président à signer toute pièce relative à ce dossier

La Présidente,
Pascale BRIAND

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-146 : Reprise sur provision au budget annexe TEOM

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Par délibération prise en 2010, le Conseil Communautaire a approuvé la constitution d'un provisionnement à hauteur de 1 600 000 €, au budget annexe ordures ménagères pour couvrir le suivi trentenaire de l'ISDND de l'Aiguillon (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de l'Aiguillon fermé depuis 2029.

Compte tenu de travaux effectués, il convient de reprendre partiellement la provision à hauteur de 100 000 €.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver la reprise partielle de la provision constituée par délibération en 2010 au budget annexe ordures ménagères à hauteur de 100 000 € au compte 7815 « reprise sur provision pour risques et charges d'exploitation »*
- *d'autoriser le Président à signer toute pièce relative à ce dossier*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-19-DE

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-147 : Mise à jour des durées d'amortissement

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Par délibération du 3 février 2022, le Conseil Communautaire a défini les durées d'amortissement applicables pour tous les budgets de l'agglomération en adoptant le mode d'amortissement au « prorata temporis » pour les biens des budgets soumis à l'instruction comptable M57 et fixant le seuil unitaire des biens de faible valeur en deçà duquel l'amortissement est pratiqué sur un an à 1 000 €.

Au regard, des usages et de la durée de vie des immobilisations amortissables, il est proposé à l'assemblée une mise à jour de la durée des amortissements pour les biens suivants :

- Budget annexe ASSAINISSEMENT (M49) : pour les réseaux d'assainissement, durée augmentée de 30 ans à 50 ans
- Budget annexe TEOM (M57) : pour les nouvelles déchetteries, durée augmentée de 20 ans à 30 ans

Ce changement de durée s'applique uniquement sur les biens acquis ou intégrés à l'inventaire à compter du 1^{er} janvier 2025 sans retraitement des exercices clôturés. Les plans d'amortissement commencés sous l'ancienne instruction M14 ou avant le 31 décembre 2024 se poursuivront jusqu'à l'amortissement complet des biens selon les modalités prévues dans les délibérations antérieures.

Par ailleurs, l'exposé du 3 février 2022 informait l'assemblée que la nomenclature M57 posait également la possibilité, de scinder les composants des immobilisations (ex gros œuvre et second œuvre), lorsque les enjeux le justifient. Une délibération spécifique sera proposée au cas par cas en fonction des projets.

Enfin, si des subventions d'équipement sont perçues pour des biens amortissables, elles seront amorties sur la même durée que la durée d'amortissement des biens qu'elles ont financés.

- VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2321-2 et suivants et R 2321-1,
- VU l'instruction budgétaire et comptable M4, M14, M49, M57,
- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de mettre à jour et fixer la durée des amortissements comme précisé en annexe*
- *de confirmer le mode d'amortissement au « prorata temporis » pour les biens des budgets soumis à la M57*
- *de fixer le seuil unitaire des biens de faible valeur en deçà duquel l'amortissement est pratiqué sur un an à 1 000 €*
- *d'appliquer l'amortissement par composants au cas par cas, qui fera l'objet d'une décision spécifique*
- *que la durée de l'amortissement des subventions perçues soit calée sur la même durée d'amortissement du bien subventionné*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

Pièce jointe :

Mise à jour des durées d'amortissement

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-18-DE

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

Amortissements des immobilisations

Durées d'amortissement des immobilisations listées par l'instruction budgétaire

Budgets en M57, M4 et M49 :

- Des frais relatifs aux documents d'urbanisme qui sont amortis sur une durée maximale de 10 ans ;
- Des frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans ;
- Des frais de recherche et développement qui sont amortis sur une durée maximale de 5 ans ;
- Des brevets qui sont amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée de vie effective de leur utilisation si elle est plus brève ;
- Des subventions d'équipement versées qui sont amorties :
 - Sur une durée maximale de 40 ans lorsqu'elles financent des projets d'infrastructure d'intérêt national
 - Sur une durée maximale de 30 ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations
 - Sur une durée maximale de 5 ans lorsqu'elles financent des biens mobiliers, matériel ou études auxquelles sont assimilées également les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories.

‣ logiciels, concessions, brevets	5 ans
‣ véhicules légers (voiture, minibus...)	5 ans
‣ camions et véhicules industriels	8 ans
‣ mobilier	10 ans
‣ matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
‣ matériel informatique	5 ans
‣ matériel classique type électroménager	6 ans
‣ matériel classique type panneaux de randonnée	10 ans
‣ matériel industriel type conteneur, colonne	10 ans
‣ matériel industriel type colonne enterrée	15 ans
‣ coffre-fort et assimilé	20 ans
‣ installations et appareils de chauffage	10 ans
‣ appareils de levage-ascenseurs	20 ans
‣ équipements de garage et atelier	10 ans
‣ équipements des cuisines	10 ans
‣ équipements sportifs	10 ans
‣ installation de voirie (signalétique)	20 ans
‣ installation matériel incendie	10 ans
‣ plantations	15 ans
‣ autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
‣ bâtiments légers, abris	10 ans
‣ agencements, aménagements de bâtiments	
‣ installations électriques et téléphoniques	15 ans
‣ immeubles de rapport	30 ans

Spécificité sur le Budget annexe Photovoltaïque en M4

- onduleur 10 ans
- panneaux photovoltaïques 10 ans

Spécificité sur le Budget Annexe Assainissement en M49

- Station d'épuration 30 ans
- Réseau d'assainissement 50 ans

Spécificité sur le Budget Annexe GEMAPI M57

- digue 20 ans
- trait de côte 20 ans
- restauration des cours d'eau 20 ans

Spécificité sur le Budget Annexe TEOM M57

- ECO CENTRE 20 ans
- Nouvelles alvéoles 10 ans
- Nouvelles déchèteries 30 ans
- Travaux sur anciennes déchèteries 10 ans
- CET 6 ans
- Travaux génie civil (colonne, bac) 10 ans

Biens de faible valeur

- Bien d'une valeur inférieure à 1 000 € TTC 1 an

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-148 : Mise en œuvre des baux emphytéotiques et baux à construction : avance de trésorerie remboursable du Budget Principal au Budget annexe portage foncier

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Dans le cadre de sa stratégie économique d'accueil et d'accompagnement de la croissance des entreprises, Pornic agglo Pays de Retz, souhaite développer la mise en place de baux emphytéotiques ou à construction sur l'ensemble du territoire. Un budget annexe dédié dénommé « portage foncier » a été créé à cet effet.

L'équilibre du budget est assuré par les loyers versés par les emphytéotes couvrant ainsi le financement consacré au terrain.

Un premier dossier a été approuvé par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 28 novembre 2024 et d'autres dossiers sont envisagés en cours d'année 2025.

S'agissant d'un budget portant les terrains, il est proposé que le Budget Principal verse une avance remboursable à hauteur de 540 000 euros afin de les financer. Cette avance sera remboursée annuellement au fur à mesure des loyers qui seront perçus.

Cette avance est inscrite au chapitre 27 « autres immobilisations financières » du budget principal et au chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » du budget portage foncier.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver le versement d'une avance de trésorerie remboursable de 540 000 euros du budget principal vers le budget annexe portage foncier*
- *d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer toute pièce relative à ce dossier*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-17-DE

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2025-149 : Subvention 2025 du budget principal au budget annexe « transports scolaires »

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Pour l'année 2025, une subvention du budget principal est prévue au budget annexe « transports scolaires » à hauteur de 1 500 000 € afin de couvrir le déficit structurel annuel du service et maintenir un fonds de roulement permettant de régler les prestataires. Cette somme est inscrite à l'article comptable 65736222 « subventions de fonctionnement aux établissements et services rattachés » du budget principal 2025.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver le versement d'une subvention du budget principal vers le budget annexe « transport scolaires » à hauteur de 1 500 000 €, somme prévue au budget à l'article 65736222 « subventions de fonctionnement aux établissements et services rattachés » du budget principal 2025*
- *d'autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à ce dossier*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20250331-16-DE

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,

Pascale BRIAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Pascale BRIAND, Présidente, sur convocation en date du quatorze mars deux mille vingt-cinq.

Présents : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Denis DUGABELLE, Mme Céline EVIN, M. Olivier GUILLET, M. Joël HERBIN, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, Mme Maryse MOINEREAU, M. Dominique MUSLEWSKI, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, M. Rémy ROHRBACH, Mme Isabelle RONDINEAU, Mme Danièle VINCENT.

Excusés : Mme Joëlle BERTRAND, Mme Carole BRAS, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Paul-Eric FILY, M. Antoine HUBERT, M. Luc NORMAND, M. Patrick PRIN, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM.

Absents : M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : Mme Joëlle BERTRAND à M. Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Claire HUGUES, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Paul-Eric FILY à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Patrick PRIN à M. Joël HERBIN, Mme Christiane VAN GOETHEM à M. Jean-Michel BRARD.

Secrétaire de séance : Mme Laurence BRETON.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

Les membres suivants n'ont pas participé au vote : Mme Danièle VINCENT, Mme Marie-Paule MARIE, Mme Monique DIONNET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Pierre MARTIN et M. Claude CAUDAL.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 23 - Pouvoirs : 6 - Votants : 29

2025-150 : Examen et attribution des subventions 2025 (supérieures à 5 000 €)

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Il est précisé que les demandes de subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € seront étudiées par le bureau communautaire, dans le cadre de ses délégations, après vote du budget.

Le conseil communautaire est appelé à se prononcer sur l'attribution des subventions pour l'année 2025 aux associations figurant ci-dessous en suivant les propositions des commissions.

Dans le domaine des politiques sociales :

- **Association INSERETZ :** **111 710 €**
 - Cotisation annuelle : 79 350 €
 - Action mobilité : 32 360 €
- **Mission locale :** **85 550 € (convention 2020-2026)**
 - Cotisation annuelle : 84 000 €
 - Fonds d'Aide aux Jeunes : 1 550 €

Dans le domaine de l'Habitat :

- **Association TRAJET :** **12 500 €**

Dans le domaine de la culture :

- **Collectif spectacle en Retz** **20 500 € (convention 2025-2027)**
- **La Société des Historiens du Pays de Retz** **7 800 € (convention 2025-2027)**

Dans le domaine des mobilités :

- **Les Retz'chauffeurs** **10 000 €**

- VU l'avis favorable à l'unanimité des commissions « Mobilités » du 9 janvier 2025, « Culture – Sport – Nautisme » du 26 février 2025, « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 5 mars 2025, « Aménagement du Territoire » du 21 février 2024 et du bureau du 13 mars 2025,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'attribuer les subventions pour l'année 2025 aux associations mentionnées ci-dessus et autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec ces associations*

**La Présidente,
Pascale BRIAND**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20250331-15-DE

Réception par le Sous-Préfet : 31-03-2025

Acte mis en ligne le 1-04-2025

Publication le : 31-03-2025

La Présidente,


Pascale BRIAND